Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 137 (2011)
Heft: 10: Décélérer

Werbung

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Groupe scolaire Vallée de la Jeunesse à Lausanne

Concours de projets d'architecture et de physique du bâtiment pour l'assainissement de l'enveloppe

Maîtres de l'Ouvrage :
Etat de Vaud et Ville de Lausanne

Type de Procédure :
Concours de projets d'architecture et de physique du bâtiment à un degré, en procédure ouverte, selon le règlement SIA 142.

Conditions de participation :
Equipes constituées d'architectes et d'ingénieurs en physique du bâtiment, établis en Suisse ou dans l'un des pays signataires de l'accord OMC, porteurs d'un diplôme EPF, HES, ou inscrits au REG A ou B, ou titulaire d'un diplôme étranger équivalent

Programme :
Le cahier des charges est téléchargeable dès le 10 mai sur ***www.simap.ch***

Délais principaux :

Visite	27 mai 2011 à 10h00
Questions	10 juin 2011
Rendu du projet	16 septembre 2011 à 16h00

Membres du jury :

Président	Yves Golay, chef ad interim division Architecture et Ingénierie, SIPAL, Etat de Vaud
Etat de Vaud	Yves Roulet, chef section Energie Environnement Infrastructure Geneviève Nanchen, directrice de l'EPCL
Ville de Lausanne	Nicole Christe, architecte de la Ville Martine Jaquet, protection patrimoine bâti Robert Mohr, adjoint chef du service des sports
Professionnels indépendants	Laurent Félix, ingénieur civil, Biff Sa, Lausanne Conrad Lutz, architecte à Givisiez Reto Mosimann, architecte à Bienne Jacques Richter, architecte à Lausanne
Suppléants	Alberto Corbella, chef de projet SIPAL, VD Harold Wagner, architecte adjoint à la Ville de Lausanne Stefan Hess, architecte à Bienne
Spécialistes-conseils	Grégory Tornare, ingénieur Energie, Environnement, Etat de Vaud

SERVONS-NOUS DU MOT JUSTE

CLAUDE GROSGURIN

Ed. SEATU, 2006
(3ème édition).
En vente chez *Staempfli Publikationen AG*,
Wölflistrasse 1,
cp 8326, 3001 Berne,
Prix: Fr. 29.- + port.
Tél. 031 300 63 40
roland.oehrli@staempfli.com

CELUI QUI NE SAIT RIEN EST CONTRAINT DE TOUT CROIRE.

La prévoyance n'est pas un jeu de hasard ni un thème pour les astrologues. Lorsqu'il s'agit de votre prévoyance professionnelle, il n'y a que les faits qui comptent. Ces 50 dernières années, nous avons accumulé beaucoup de connaissances dans le domaine de la prévoyance et nous les appliquons avec succès, jour après jour, au profit de nos clients. Il est temps que nous nous occupions également de vous, afin qu'il ne soit plus question de hasard, mais que vous puissiez vous appuyer sur nos compétences.

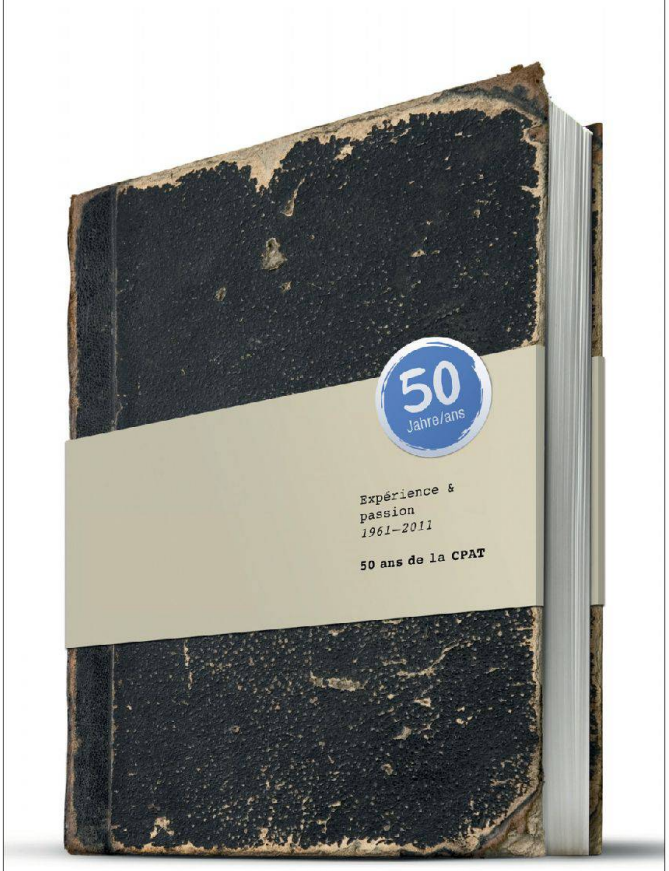

cpat Caisse de Prévoyance des Associations Techniques
SIA UTS FAS FSAI USIC I www.cpat.ch

ACTUALITÉ

LE PRIX MIES VAN DER ROHE POUR CHIPPERFIELD

Le Neues Museum fait partie d'un vaste projet de restauration et de réaménagement de l'île aux musées au cœur de Berlin. David Chipperfield a réalisé en 2009 un bâtiment complexe, notamment dans sa façon de conserver les traces de l'histoire. Ce musée, destiné à accueillir des collections égyptiennes et préhistoriques, est à l'image de la ville : un édifice palimpseste, où se superposent les strates d'un passé tourmenté.

Construit entre en 1841 et 1859 par Friedrich August Stüler, l'ensemble néoclassique fut sévèrement endommagé pendant les bombardements de la seconde guerre mondiale. La restauration de Chipperfield maintient l'état de ruine et reconstruit ce qui doit l'être pour que l'ensemble puisse à nouveau fonctionner.

Les adjonctions rétablissent, sans mimétisme, les parties manquantes. Loin de toute reconstitution, la partie refaite traduit le néoclassicisme dans un langage moderne.

Les ajouts, comme pour les restaurations archéologiques, ambitionnent l'intégration tout en s'efforçant de différencier le nouveau de l'ancien. L'emploi de béton brut poli, ainsi que d'un ciment blanc mélangé à des éclats de marbre confère aux parties refaites une certaine pâleur qui permet de les identifier. Le maintien de l'état de ruine évoque une certaine gravité funéraire. Un rappel de la destruction massive de la ville pendant la guerre.

Dans l'univers lisse et orthogonal de Chipperfield, cette réalisation occupe une place unique. Foncièrement hybride dans sa façon de joindre structurellement l'ancien et le nouveau, elle rend lisibles certaines qualités de son architecture, notamment sa légèreté et son caractère ajusté. L'ouvrage témoigne d'une grande subtilité en ce qui concerne les matériaux. Des intérieurs en briques faites main, aux marbres sablés de la rampe d'escalier, les surfaces du nouveau musée semblent destinées aussi bien au touché qu'à la vue.

CC

Arrêt des travaux
Attention amiante!
Contrôlez la présence d'amiante dans les ouvrages à rénover construits avant 1990!
www.suva.ch/amiante
suvapro